



DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE

*En application du décret 2003-462 du 21 mai 2003, articles R 1334-14 à R 1334-29 et R 1336-2 à R 1336-5 du code de la santé publique.
Conforme à la Norme NF X 46-020 et à l'arrêté du 22 août 2002.*



MARIE MENAGE

2 Rue Henri Dunant

17600 SAUJON

Document rédigé par :

ACE Expertises

51 route d'Espagne

31100 Toulouse

A la demande de :

Mairie

Place Gaston Ballande

17600 SAUJON

SOMMAIRE

FICHE RECAPITULATIVE DU DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE	3
Conclusions du rapport	3
Conditions de réalisation du repérage	4
Identification et justification des parties d'immeuble et éléments non visités	4
Identification et justification des prélèvements non effectués	4
Identification et justification des analyses non effectuées	4
Tableaux récapitulatifs	5
Croquis et photos de repérage	7
Consignes générales de sécurité	8
Fiche de suivi des travaux	9
RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE	10
Conditions de réalisation du repérage	11
Identification et justification des parties d'immeuble et éléments non visités	11
Identification et justification des prélèvements non effectués	11
Identification et justification des analyses non effectuées	11
Fiche de visite n°1	12
Fiche de visite n°2	13
Fiche de visite n°3	14
Fiche de visite n°4	15
Fiche de visite n°5	16
Fiche de visite n°5	17
Tableaux récapitulatifs	18
Croquis et photos de repérage	20
Conclusions du rapport	21
ANNEXES	22
Consignes générales de sécurité	22
Programme de repérage	23
Fiches d'évaluation de l'état de conservation des faux-plafonds	24
Procès-verbaux d'analyse	25
Rapport(s) d'analyse(s) LEM n°07S014158-007, 008 et n°07S014161-003 du 18 avril 2007	25
Rapports antérieurs	26
Rapport APAVE n° 69004 du 21/07/97	26
Attestation de Compétence	27
Attestation d'assurance	27
Fiche de suivi des travaux	28
Fiche d'émargement : Consultation du DTA	29

FICHE RECAPITULATIVE DU DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE

(La présente fiche résume le rapport complet de repérage des **Matériaux et Produits susceptibles de Contenir de l'Amiante**, mais ne saurait le remplacer)

Contrôlé le : 3 avril 2007	Rédigée le : 19 avril 2007	Mise à jour le :
-----------------------------------	-----------------------------------	------------------

Destination de l'immeuble : **Locaux associatifs**

MARIE MENAGE

2 Rue Henri Dunant

17600 SAUJON

Propriétaire : Mairie Place Gaston Ballande 17600 SAUJON	Expertisé par : ACE Expertises 51 route d'Espagne 31100 Toulouse
Dossier consultable : Horaires : Responsable du dossier : Téléphone :	du lundi au vendredi sur RDV 8h00 – 12h00 et 14h – 16h00 M. VERGER 05.46.02.80.07
	En compagnie de : M. Eric RABALLAND

Conclusions du rapport

Il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante après analyse et/ou sur décision de l'opérateur de repérage

↳ Voir tableau page 3 de la fiche récapitulative

Conditions de réalisation du repérage

Conditions d'accessibilité

Tous les locaux ont été visités :

Non

Identification et justification des parties d'immeuble et éléments non visités

**Salle de musique, fermée à clé (seule l'entrée était accessible),
Ancien hangar, fermé à clé.
Voir photos de repérage**

Exhaustivité des prélèvements et analyses

Nous avons pu réaliser les prélèvements conformément à nos souhaits :

Oui

Identification et justification des prélèvements non effectués

Sans objet

Tous les échantillons prélevés ont été analysés :

Oui

Identification et justification des analyses non effectuées

Sans objet

Procédures de prélèvement utilisées

Prélèvement de matériaux friables

- Préparation du matériau par pulvérisation de laque
- Prélèvement : le prélèvement est réalisé par carottage ou par découpe. L'échantillon est placé dans un sac plastique étanche et résistant. Avec repérage par étiquette pour identification.
- Précautions : soin particulier pris pour éviter toute pollution croisée des échantillons
- Neutralisation en place du prélèvement par adhésif, colle, ou enduit
- Les prélèvements sont effectués sur toute l'épaisseur du matériau

Prélèvement de matériaux non friables

La technique de prélèvement varie selon le type de matériau à prélever. (dalle de sol, colle, plâtre, plaques fibrociments...).

Le prélèvement est réalisé par carottage, grattage, découpage à l'aide d'outils adaptés.

Tableaux récapitulatifs

Liste des matériaux et produits contenant de l'amiante après analyse et/ou sur décision de l'opérateur de repérage :

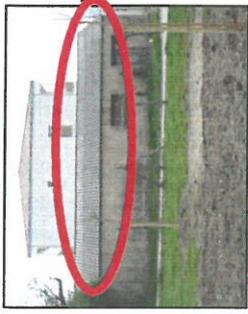
Localisation	Composant de la construction	Matériau repéré	Analyse Amiante	Etat de Conservation	Préconisation
Chaufferie Cf. fiche n°1 Page 13	Faux plafonds	Panneaux	<input type="checkbox"/>	Voir grille page 24	Surveiller l'état de conservation des plaques de faux plafond amianté dans <u>3 ANS</u>
Appartement Cf. fiche n°3 Page 15	Planchers	Dalles de sols	<input checked="" type="checkbox"/>	Bon Etat	Ne pas usiner Evacuer vers un site réglementaire lors de la dépose Surveiller régulièrement l'état de conservation des matériaux amiantés
Salle Aaron Appentis Cf. fiche n°4 Page 16	Sous toiture	Plaques	<input type="checkbox"/>	Bon Etat	Ne pas usiner Evacuer vers un site réglementaire lors de la dépose Surveiller régulièrement l'état de conservation des matériaux amiantés
Ancien Hangar Cf. fiche n°5 Page 17	Toitures	Plaques	<input type="checkbox"/>	Bon Etat	Ne pas usiner Evacuer vers un site réglementaire lors de la dépose Surveiller régulièrement l'état de conservation des matériaux amiantés

d/Op. : Sur décision de l'opérateur

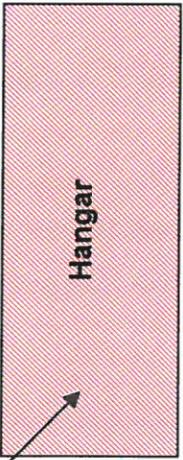
Liste des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse et/ou sur décision de l'opérateur de repérage :

Localisation	Composant de la construction	Matériau repéré	Analyse	Amiante	Etat de Conservation	Préconisation
Pièce Rdc Cf. fiche n°2 Page 14	Planchers	Lino	<input checked="" type="checkbox"/>	NON		
Entrée Salle de Musique Cf. fiche n°6 Page 18	Faux plafonds	Panneaux	<input checked="" type="checkbox"/>	NON		

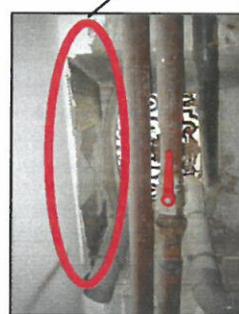
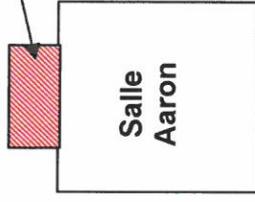
Croquis et photos de repérage



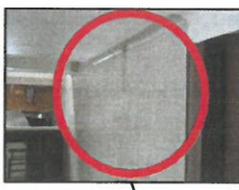
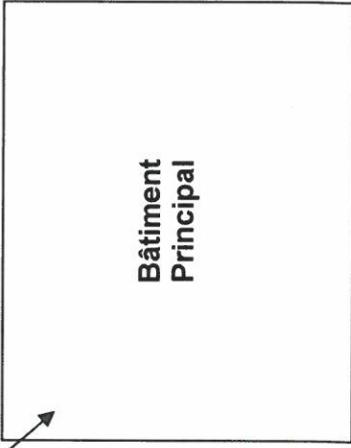
Toiture en plaques amianté-ciment sur l'ancien hangar



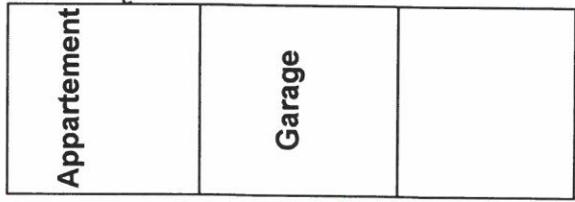
Sous toiture en amianté-ciment sur l'appentis de la Salle Aaron



Vestiges de faux plafonds amiantés dans la chaufferie en sous-sol du bâtiment principal



Dalles de sol amiantées dans l'appartement



Consignes générales de sécurité

Respirer des fibres d'amiante est dangereux pour la santé.

L'inhalation de ces fibres est une cause de pathologies graves (dont les cancers du poumon et de la plèvre)

Les matériaux contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure anormale ou lors d'intervention mettant en cause l'intégrité du matériau (perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Il est recommandé aux particuliers d'éviter toute intervention directe sur des matériaux friables contenant de l'amiante (flocages, calorifugeages, cartons d'amiante, éléments en amiante tissé ou tressé, mousse isolante de calfeutrement, etc...) et d'avoir recours, dans de telles situations, à des professionnels.

Information des professionnels

Attention ! Professionnels, les consignes générales de sécurité mentionnées ci-après sont avant tout destinées aux particuliers.

Les mesures renforcées vous concernant sont fixées par la réglementation relative à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation des poussières d'amiante.

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés peuvent vous être fournis par les Directions régionales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP), les services de prévention des Caisses régionales d'assurance maladie (CRAM), et l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

Consignes Générales de sécurité

A- Consignes Générales de sécurité visant à réduire l'exposition aux poussières d'amiante

Lors d'interventions sur (ou à proximité) des matériaux contenant de l'amiante, il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières pour vous et votre voisinage.

L'émission de poussière doit être limitée. Par exemple, en cas de :

- Manipulation et manutention de matériaux non friables contenant de l'amiante (comme le remplacement de joints, ou encore la manutention d'éléments en amiante-ciment
- Travaux réalisés à proximité d'un matériau friable en bon état (flocage, calorifugeage), comme :
 - Le déplacement de quelques éléments de faux plafonds sans amiante sous une dalle floquée,
 - Des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.
 - Travaux directs sur un matériau compact (amiante-ciment, enduits, joints, dalles...) comme le perçage, ou encore la découpe d'éléments en amiante-ciment ;
 - Déplacement local d'éléments d'un faux plafond rigide contenant du carton d'amiante avec des parements.

L'émission de poussières peut être limitée :

- Par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante (en tenant compte du risque électrique), afin d'abaisser le taux d'émission de poussières ;
- En utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Il est recommandé de porter un équipement de protection :

- Des demi-masques filtrants (type FFP3 conformes à la norme européenne EN 149) permettent de réduire l'inhalation de fibres d'amiante. Ces masques doivent être jetés après utilisation.
- Une combinaison jetable permet d'éviter la propagation des fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées à la fin de chaque utilisation ;
- De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

B- Consignes Générales de sécurité relatives à la gestion des déchets contenant de l'amiante

Stockage des déchets sur le site

- Seuls les matériaux où l'amiante est fortement lié (tels que l'amiante-ciment, ou les dalles de sol, par exemple), peuvent être stockés temporairement sur le chantier. Le site de stockage doit être aménagé de manière à éviter l'envol et la migration des fibres. Son accès doit être interdit aux personnes autres que le personnel de l'entreprise de travaux.
- Les matériaux à fort risque de libération de fibres d'amiante (comme les flocage, calorifugeage, cartons d'amiante) doivent être placés en sacs étanches, puis transférés dès leur sortie de la zone de confinement vers les sites adéquats.

Elimination des déchets

- Les matériaux où l'amiante est fortement lié (tels que l'amiante-ciment, les dalles de sol, clapets et volets coupe feu) doivent être éliminés, soit en installations de stockage pour déchets ménagers et assimilés, soit en décharges pour déchets inerte pourvues dans les deux cas, d'alvéoles spécifiques pour les déchets contenant de l'amiante lié. Ces déchets sont conditionnés en sacs étanches tels que les grands récipients pour vrac (GRV) ou sur palettes filmées.
- Les matériaux à fort risque de libération de fibres d'amiante (comme les flocage, calorifugeage, cartons d'amiante) et les matériaux dégradés doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux, ou être vitrifiés. Ces déchets sont conditionnés en doubles sacs étanches scellés.
- Dans les deux cas, le propriétaire ou son mandataire remplit le cadre qui lui est destiné sur le bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA n°11861*01). Il reçoit l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage, ou du site de vitrification).

Fiche de suivi des travaux

Date	localisation	Nature des travaux	Référence de la société effectuant les travaux	Suivi des déchets amiante	Signature

RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE

des matériaux et produits contenant de l'amiante
à intégrer dans le Dossier Technique Amiante

(Référence réglementaire CODE de la santé publique Livre III - Chapitre IV - section 2)

Désignation de l'immeuble

Destination de l'immeuble : **Locaux de Bureaux**

MARIE MENAGE

2 Rue Henri Dunant

17600 SAUJON

Désignation du donneur d'ordre

Qualité du donneur d'ordre : **Propriétaire**

Nom du donneur d'ordre :

Mairie
Place Gaston Ballande
17600 SAUJON

Date de commande : **27 mars 2007**

Visite initiale le : **3 avril 2007**

Visite effectuée dans des locaux : **Occupés**

Désignation de l'expert

Immeuble expertisé par :

Patrice EVEILLARD, Opérateur de repérage

Document visé par :

Patrice EVEILLARD, Chef d'Entreprise

En compagnie de :

M. Eric RABALLAND

Le : **3 avril 2007**

Transmis le : **30 avril 2007**

Signature :

ACE Expertises

Signature et Cachet :

ACE Expertises
51, rte d'Espagne - 31100 TOULOUSE
Tél. : 0534 631 455 - Fax : 0534 631
Siret : 479 393 340 00019 - APE 742
E-mail : ace.expertises@numeric.net

Le présent rapport compris les annexes comporte 19 pages et il ne peut être reproduit que dans son intégralité.

Conditions de réalisation du repérage

Conditions d'accessibilité

Tous les locaux ont été visités :

Non

Identification et justification des parties d'immeuble et éléments non visités

La salle de musique n'a pas été visitée, seule l'entrée était accessible, L'ancien hangar n'a pas été visité.

Exhaustivité des prélèvements et analyses

Nous avons pu réaliser les prélèvements conformément à nos souhaits :

Oui

Identification et justification des prélèvements non effectués

Sans objet

Tous les échantillons prélevés ont été analysés :

Oui

Identification et justification des analyses non effectuées

Sans objet

Procédures de prélèvement utilisées

Prélèvement de matériaux friables

- Préparation du matériau par pulvérisation de laque
- Prélèvement : le prélèvement est réalisé par carottage ou par découpe. L'échantillon est placé dans un sac plastique étanche et résistant. Avec repérage par étiquette pour identification.
- Précautions : soin particulier pris pour éviter toute pollution croisée des échantillons
- Neutralisation en place du prélèvement par adhésif, colle, ou enduit
- Les prélèvements sont effectués sur toute l'épaisseur du matériau

Prélèvement de matériaux non friables

La technique de prélèvement varie selon le type de matériau à prélever. (dalle de sol, colle, plâtre, plaques fibrociments...).

Le prélèvement est réalisé par carottage, grattage, découpage à l'aide d'outils adaptés.

Fiche de visite n°1

Des locaux contenant des **Matériaux Pouvant Contenir de l'Amiante (MPCA)**

Nota : dans un souci de lisibilité, les fiches de visite des locaux ne contenant pas de MPCA ne sont pas intégrées dans ce rapport.

Composant		Local : Chaufferie en sous-sol			
		Matériau repéré	Analyse	Amiante	Etat de conservation
Parois verticales intérieures et enduits	<u>Murs</u> (flocage, projection et enduits, revêtements durs)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Poteaux</u> (flocage, enduits projetés, entourages)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Cloisons</u> (flocages, projections et enduits, panneaux)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Gaines et coffres verticaux</u> (flocage, enduits, panneaux)		<input type="checkbox"/>		
Planchers, plafonds, faux plafonds	<u>Plafonds</u> (flocage, enduits, panneaux collés ou vissés)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Poutres et charpentes</u> (projections et enduits)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Gaines et coffres horizontaux</u> (flocage, enduits, panneaux)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Faux plafonds</u> (panneaux)	Vestiges de Panneaux	<input type="checkbox"/>	OUI Voir rapport antérieur de l'apave	Voir grille page 24
	<u>Planchers</u> (dalles de sol)		<input type="checkbox"/>		
Conduits, canalisations et équipements	<u>Conduits de fluides</u> (conduit, calorifuge, enveloppe de calorifuge)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Clapets, volets coupe-feu</u> (clapet, volets, rebouchage)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Portes coupe-feu</u> (joints, tresses...)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Vide-ordures</u> (conduit)		<input type="checkbox"/>		
Ascenseur, monte-charge	<u>Trémie</u> (flocage)		<input type="checkbox"/>		
Autre	<u>Toiture</u> (plaques,...)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Déchets</u> (divers)		<input type="checkbox"/>		

Légende :

OUI d/Op. = OUI par décision de l'opérateur - **OUI** N° labo = OUI après analyse (précision du n° d'échantillon)
NON N° labo = NON après analyse (précision du n° d'échantillon) - **NON** d/Op. = NON par décision de l'opérateur

Fiche de visite n°2

Des locaux contenant des **Matériaux Pouvant Contenir** de l'**Amiante (MPCA)**

Nota : dans un souci de lisibilité, les fiches de visite des locaux ne contenant pas de MPCA ne sont pas intégrées dans ce rapport.

Composant	Local : Pièce du Rdc			
	Matériau repéré	Analyse	Amiante	Etat de conservation
Parois verticales intérieures et enduits	<u>Murs</u> (flocage, projection et enduits, revêtements durs)		<input type="checkbox"/>	
	<u>Poteaux</u> (flocage, enduits projetés, entourages)		<input type="checkbox"/>	
	<u>Cloisons</u> (flocages, projections et enduits, panneaux)		<input type="checkbox"/>	
	<u>Gaines et coffres verticaux</u> (flocage, enduits, panneaux)		<input type="checkbox"/>	
Planchers, plafonds, faux plafonds	<u>Plafonds</u> (flocage, enduits, panneaux collés ou vissés)		<input type="checkbox"/>	
	<u>Poutres et charpentes</u> (projections et enduits)		<input type="checkbox"/>	
	<u>Gaines et coffres horizontaux</u> (flocage, enduits, panneaux)		<input type="checkbox"/>	
	<u>Faux plafonds</u> (panneaux)		<input type="checkbox"/>	
	<u>Planchers</u> (dalles de sol)	Lino	<input checked="" type="checkbox"/>	NON 158-008
Conduits, canalisations et équipements	<u>Conduits de fluides</u> (conduit, calorifuge, enveloppe de calorifuge)		<input type="checkbox"/>	
	<u>Clapets, volets coupe-feu</u> (clapet, volets, rebouchage)		<input type="checkbox"/>	
	<u>Portes coupe-feu</u> (joints, tresses...)		<input type="checkbox"/>	
	<u>Vide-ordures</u> (conduit)		<input type="checkbox"/>	
Ascenseur, monte-charge	<u>Trémie</u> (flocage)		<input type="checkbox"/>	
Autre	<u>Toiture</u> (plaques,...)		<input type="checkbox"/>	
	<u>Déchets</u> (divers)		<input type="checkbox"/>	

Légende : OUI d/Op. = OUI par décision de l'opérateur - OUI N° labo = OUI après analyse (précision du n° d'échantillon)
NON N° labo = NON après analyse (précision du n° d'échantillon) - NON d/Op. = NON par décision de l'opérateur

Fiche de visite n°3

Des locaux contenant des **Matériaux** **Pouvant** **Contenir** de l'**Amiante** (**MPCA**)

Nota : dans un souci de lisibilité, les fiches de visite des locaux ne contenant pas de MPCA ne sont pas intégrées dans ce rapport.

Composant		Local : Appartement			
		Matériau repéré	Analyse	Amiante	Etat de conservation
Parois verticales intérieures et enduits	Murs (flocage, projection et enduits, revêtements durs)		<input type="checkbox"/>		
	Poteaux (flocage, enduits projetés, entourages)		<input type="checkbox"/>		
	Cloisons (flocages, projections et enduits, panneaux)		<input type="checkbox"/>		
	Gaines et coffres verticaux (flocage, enduits, panneaux)		<input type="checkbox"/>		
Planchers, plafonds, faux plafonds	Plafonds (flocage, enduits, panneaux collés ou vissés)		<input type="checkbox"/>		
	Poutres et charpentes (projections et enduits)		<input type="checkbox"/>		
	Gaines et coffres horizontaux (flocage, enduits, panneaux)		<input type="checkbox"/>		
	Faux plafonds (panneaux)		<input type="checkbox"/>		
	Planchers (dalles de sol)	Dalle de sol	<input checked="" type="checkbox"/>	OUI 158-007	Bon
Conduits, canalisations et équipements	Conduits de fluides (conduit, calorifuge, enveloppe de calorifuge)		<input type="checkbox"/>		
	Clapets, volets coupe-feu (clapet, volets, rebouchage)		<input type="checkbox"/>		
	Portes coupe-feu (joints, tresses...)		<input type="checkbox"/>		
	Vide-ordures (conduit)		<input type="checkbox"/>		
Ascenseur, monte-charge	Trémie (flocage)		<input type="checkbox"/>		
Autre	Toiture (plaques,...)		<input type="checkbox"/>		
	Déchets (divers)		<input type="checkbox"/>		

Légende : OUI d/Op. = OUI par décision de l'opérateur - OUI N° labo = OUI après analyse (précision du n° d'échantillon)
NON N° labo = NON après analyse (précision du n° d'échantillon) - NON d/Op. = NON par décision de l'opérateur

Fiche de visite n°4

Des locaux contenant des **M**atériaux **P**ouvant **C**ontenir de l'**A**miante (**MPCA**)

Nota : dans un souci de lisibilité, les fiches de visite des locaux ne contenant pas de MPCA ne sont pas intégrées dans ce rapport.

Composant		Local : Salle Aaron - Apprentis			
		Matériau repéré	Analyse	Amiante	Etat de conservation
Parois verticales intérieures et enduits	<u>Murs</u> (flocage, projection et enduits, revêtements durs)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Poteaux</u> (flocage, enduits projetés, entourages)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Cloisons</u> (flocages, projections et enduits, panneaux)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Gaines et coffres verticaux</u> (flocage, enduits, panneaux)		<input type="checkbox"/>		
Planchers, plafonds, faux plafonds	<u>Plafonds</u> (flocage, enduits, panneaux collés ou vissés)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Poutres et charpentes</u> (projections et enduits)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Gaines et coffres horizontaux</u> (flocage, enduits, panneaux)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Faux plafonds</u> (panneaux)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Planchers</u> (dalles de sol)		<input type="checkbox"/>		
Conduits, canalisations et équipements	<u>Conduits de fluides</u> (conduit, calorifuge, enveloppe de calorifuge)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Clapets, volets coupe-feu</u> (clapet, volets, rebouchage)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Portes coupe-feu</u> (joints, tresses...)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Vide-ordures</u> (conduit)		<input type="checkbox"/>		
Ascenseur, monte-charge	<u>Trémie</u> (flocage)		<input type="checkbox"/>		
Autre	<u>Toiture</u> (plaques,...)	Sous toiture	<input type="checkbox"/>	OUI D/Op.	Bon
	<u>Déchets</u> (divers)		<input type="checkbox"/>		

Légende : OUI d/Op. = OUI par décision de l'opérateur - OUI N° labo = OUI après analyse (précision du n° d'échantillon)
NON N° labo = NON après analyse (précision du n° d'échantillon) - NON d/Op. = NON par décision de l'opérateur

Fiche de visite n°5

Des locaux contenant des **Matériaux Pouvant Contenir** de l'**Amiante (MPCA)**

Nota : dans un souci de lisibilité, les fiches de visite des locaux ne contenant pas de MPCA ne sont pas intégrées dans ce rapport.

Composant		Local : Ancien Hangar			
		Matériau repéré	Analyse	Amiante	Etat de conservation
Parois verticales intérieures et enduits	<u>Murs</u> (flocage, projection et enduits, revêtements durs)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Poteaux</u> (flocage, enduits projetés, entourages)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Cloisons</u> (flocages, projections et enduits, panneaux)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Gaines et coffres verticaux</u> (flocage, enduits, panneaux)		<input type="checkbox"/>		
Planchers, plafonds, faux plafonds	<u>Plafonds</u> (flocage, enduits, panneaux collés ou vissés)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Poutres et charpentes</u> (projections et enduits)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Gaines et coffres horizontaux</u> (flocage, enduits, panneaux)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Faux plafonds</u> (panneaux)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Planchers</u> (dalles de sol)		<input type="checkbox"/>		
Conduits, canalisations et équipements	<u>Conduits de fluides</u> (conduit, calorifuge, enveloppe de calorifuge)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Clapets, volets coupe-feu</u> (clapet, volets, rebouchage)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Portes coupe-feu</u> (joints, tresses...)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Vide-ordures</u> (conduit)		<input type="checkbox"/>		
Ascenseur, monte-charge	<u>Trémie</u> (flocage)		<input type="checkbox"/>		
Autre	<u>Toiture</u> (plaques,...)	Plaques	<input type="checkbox"/>	OUI D/Op.	Bon
	<u>Déchets</u> (divers)		<input type="checkbox"/>		

Légende :

OUI d/Op. = OUI par décision de l'opérateur - OUI N° labo = OUI après analyse (précision du n° d'échantillon)
NON N° labo = NON après analyse (précision du n° d'échantillon) - NON d/Op. = NON par décision de l'opérateur

Fiche de visite n°5

Des locaux contenant des **Matériaux** **Pouvant** **Contenir** de l'**Amiante** (**MPCA**)

Nota : dans un souci de lisibilité, les fiches de visite des locaux ne contenant pas de MPCA ne sont pas intégrées dans ce rapport.

Composant		Local : Entrée de la salle de musique			
		Matériau repéré	Analyse	Amiante	Etat de conservation
Parois verticales intérieures et enduits	<u>Murs</u> (flocage, projection et enduits, revêtements durs)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Poteaux</u> (flocage, enduits projetés, entourages)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Cloisons</u> (flocages, projections et enduits, panneaux)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Gaines et coffres verticaux</u> (flocage, enduits, panneaux)		<input type="checkbox"/>		
Planchers, plafonds, faux plafonds	<u>Plafonds</u> (flocage, enduits, panneaux collés ou vissés)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Poutres et charpentes</u> (projections et enduits)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Gaines et coffres horizontaux</u> (flocage, enduits, panneaux)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Faux plafonds</u> (panneaux)	Panneaux	<input checked="" type="checkbox"/>	NON 161-003	
	<u>Planchers</u> (dalles de sol)		<input type="checkbox"/>		
Conduits, canalisations et équipements	<u>Conduits de fluides</u> (conduit, calorifuge, enveloppe de calorifuge)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Clapets, volets coupe-feu</u> (clapet, volets, rebouchage)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Portes coupe-feu</u> (joints, tresses...)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Vide-ordures</u> (conduit)		<input type="checkbox"/>		
Ascenseur, monte-charge	<u>Trémie</u> (flocage)		<input type="checkbox"/>		
Autre	<u>Toiture</u> (plaques,...)		<input type="checkbox"/>		
	<u>Déchets</u> (divers)		<input type="checkbox"/>		

Légende : OUI d/Op. = OUI par décision de l'opérateur - OUI N° labo = OUI après analyse (précision du n° d'échantillon)
NON N° labo = NON après analyse (précision du n° d'échantillon) - NON d/Op. = NON par décision de l'opérateur

Tableaux récapitulatifs

Liste des matériaux et produits contenant de l'amiante après analyse et/ou sur décision de l'opérateur de repérage :

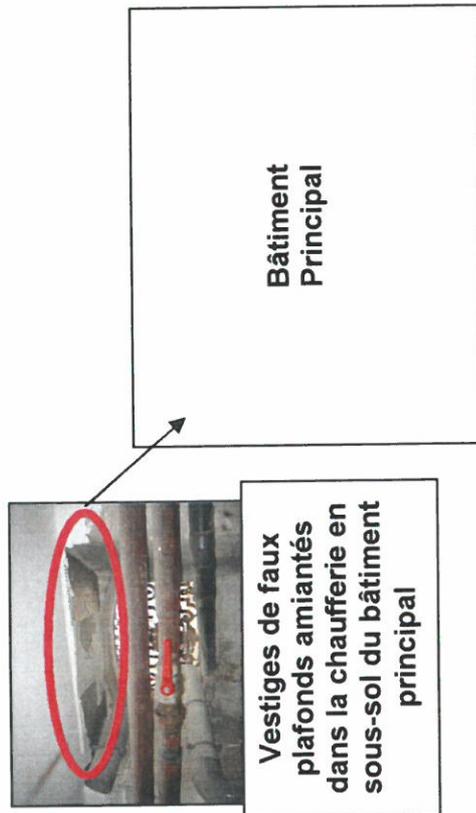
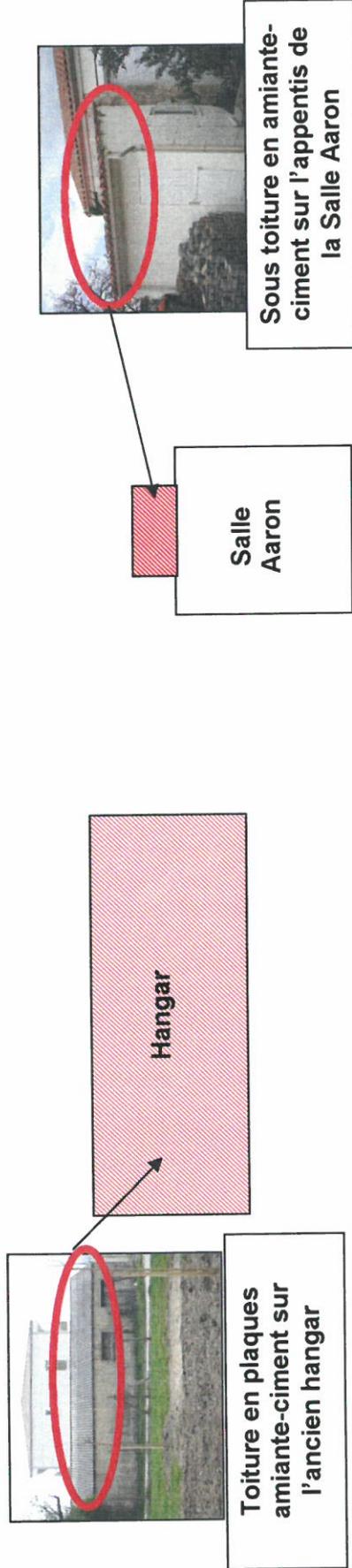
Localisation	Composant de la construction	Matériau repéré	Analyse Amiante	Etat de Conservation	Préconisation
Chaufferie Cf. fiche n°1 Page 13	Faux plafonds	Panneaux	<input type="checkbox"/>	Voir grille page 24	Surveiller l'état de conservation des dalles de faux plafond amianté dans <u>3 ANS</u>
Appartement Cf. fiche n°3 Page 15	Planchers	Dalles de sols	<input checked="" type="checkbox"/>	Bon Etat	Ne pas usiner Evacuer vers un site réglementaire lors de la dépose Surveiller régulièrement l'état de conservation des matériaux amiantés
Salle Aaron Appentis Cf. fiche n°4 Page 16	Sous toiture	Plaques	<input type="checkbox"/>	Bon Etat	Ne pas usiner Evacuer vers un site réglementaire lors de la dépose Surveiller régulièrement l'état de conservation des matériaux amiantés
Ancien Hangar Cf. fiche n°5 Page 17	Toitures	Plaques	<input type="checkbox"/>	Bon Etat	Ne pas usiner Evacuer vers un site réglementaire lors de la dépose Surveiller régulièrement l'état de conservation des matériaux amiantés

d/Op. : Sur décision de l'opérateur

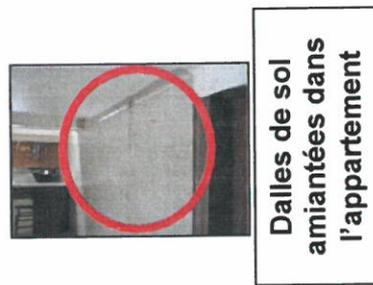
Liste des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse et/ou sur décision de l'opérateur de repérage :

Localisation	Composant de la construction	Matériau repéré	Analyse	Amiante	Etat de Conservation	Préconisation
Pièce Rdc Cf. fiche n°2 Page 14	Planchers	Lino	<input checked="" type="checkbox"/>	NON		
Entrée Salle de Musique Cf. fiche n°6 Page 18	Faux plafonds	Panneaux	<input checked="" type="checkbox"/>	NON		

Croquis et photos de repérage



Salle Aaron	Salle Musique	Appartement	Garage	
--------------------	----------------------	--------------------	---------------	--



Conclusions du rapport

Remarque : Les conclusions de ce rapport intègrent l'ensemble des données des précédents rapports d'expertises

Il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante :

Sur décision de l'opérateur de repérage

Liste des matériaux et produits contenant effectivement de l'**amiante** :

**Vestiges de panneaux de faux plafonds amiantés dans la chaufferie en sous-sol,
Dalles de sol dans l'appartement,
Sous toiture en plaques amiante-ciment de la salle Aaron,
Toiture en plaques amiante-ciment sur l'ancien hangar.**

Liste des matériaux et produits ne contenant **pas d'amiante** après analyse et/ou sur décision de l'opérateur de repérage :

Lino dans une pièce du Rdc.

Obligations réglementaires

Respecter les préconisations du tableau récapitulatif en ce qui concerne les matériaux amiantés, notamment la surveillance régulière des matériaux amiantés(obligatoirement dans les 3 ans)

Réaliser un diagnostic complémentaire avant travaux et avant démolition totale ou partielle.

Observations :

ANNEXES

Consignes générales de sécurité

Respirer des fibres d'amiante est dangereux pour la santé.

L'inhalation de ces fibres est une cause de pathologies graves (dont les cancers du poumon et de la plèvre)

Les matériaux contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure anormale ou lors d'intervention mettant en cause l'intégrité du matériau (perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Il est recommandé aux particuliers d'éviter toute intervention directe sur des matériaux friables contenant de l'amiante (flocages, calorifugeages, cartons d'amiante, éléments en amiante tissé ou tressé, mousse isolante de calfeutrement, etc...) et d'avoir recours, dans de telles situations, à des professionnels.

Information des professionnels

Attention ! Professionnels, les consignes générales de sécurité mentionnées ci-après sont avant tout destinées aux particuliers.

Les mesures renforcées vous concernant sont fixées par la réglementation relative à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation des poussières d'amiante. Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés peuvent vous être fournis par les Directions régionales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP), les services de prévention des Caisses régionales d'assurance maladie (CRAM), et l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTBTP).

Consignes Générales de sécurité

C- Consignes Générales de sécurité visant à réduire l'exposition aux poussières d'amiante

Lors d'interventions sur (ou à proximité) des matériaux contenant de l'amiante, il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières pour vous et votre voisinage.

L'émission de poussière doit être limitée. Par exemple, en cas de :

- Manipulation et manutention de matériaux non friables contenant de l'amiante (comme le remplacement de joints, ou encore la manutention d'éléments en amiante-ciment
- Travaux réalisés à proximité d'un matériau friable en bon état (flocage, calorifugeage), comme :
 - Le déplacement de quelques éléments de faux plafonds sans amiante sous une dalle floquée,
 - Des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.
 - Travaux directs sur un matériau compact (amiante-ciment, enduits, joints, dalles...) comme le perçage, ou encore la découpe d'éléments en amiante-ciment ;
 - Déplacement local d'éléments d'un faux plafond rigide contenant du carton d'amiante avec des parements.

L'émission de poussières peut être limitée :

- Par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante (en tenant compte du risque électrique), afin d'abaisser le taux d'émission de poussières ;
- En utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Il est recommandé de porter un équipement de protection :

- Des demi-masques filtrants (type FFP3 conformes à la norme européenne EN 149) permettent de réduire l'inhalation de fibres d'amiante. Ces masques doivent être jetés après utilisation.
- Une combinaison jetable permet d'éviter la propagation des fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées à la fin de chaque utilisation ;
- De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

D- Consignes Générales de sécurité relatives à la gestion des déchets contenant de l'amiante

Stockage des déchets sur le site

- Seuls les matériaux où l'amiante est fortement lié (tels que l'amiante-ciment, ou les dalles de sol, par exemple), peuvent être stockés temporairement sur le chantier. Le site de stockage doit être aménagé de manière à éviter l'envol et la migration des fibres. Son accès doit être interdit aux personnes autres que le personnel de l'entreprise de travaux.
- Les matériaux à fort risque de libération de fibres d'amiante (comme les flocages, calorifugeages, cartons d'amiante) doivent être placés en sacs étanches, puis transférés dès leur sortie de la zone de confinement vers les sites adéquats.

Elimination des déchets

- Les matériaux où l'amiante est fortement lié (tels que l'amiante-ciment, les dalles de sol, clapets et volets coupe feu) doivent être éliminés, soit en installations de stockage pour déchets ménagers et assimilés, soit en décharges pour déchets inerte pourvués dans les deux cas, d'alvéoles spécifiques pour les déchets contenant de l'amiante lié. Ces déchets sont conditionnés en sacs étanches tels que les grands récipients pour vrac (GRV) ou sur palettes filmées.
- Les matériaux à fort risque de libération de fibres d'amiante (comme les flocage, calorifugeage, cartons d'amiante) et les matériaux dégradés doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux, ou être vitrifiés. Ces déchets sont conditionnés en doubles sacs étanches scellés.
- Dans les deux cas, le propriétaire ou son mandataire remplit le cadre qui lui est destiné sur le bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA n°11861*01). Il reçoit l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage, ou du site de vitrification).

Programme de repérage

(Annexe 13-9 du Code de la Santé Publique)

Composant de la construction	Partie du composant à vérifier ou à sonder
<p><u>1-Parois verticales intérieures et enduits</u></p> <p>Murs et poteaux</p> <p>Cloisons, gaines et coffres verticaux</p>	<p>Flocages, enduits projetés, revêtements durs des murs (plaques, menuiseries, amiante-ciment) et entourage de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton plâtre)</p> <p>Flocages, enduits projetés, panneaux de cloisons</p>
<p><u>2-Planchers, plafonds et faux plafonds</u></p> <p>Plafonds, gaines et coffres verticaux, poutres et charpentes</p> <p>Faux plafonds</p> <p>Planchers</p>	<p>Flocages, enduits projetés, panneaux, panneaux collés ou vissés</p> <p>Panneaux</p> <p>Dalles de sols</p>
<p><u>3-Conduits, canalisations et équipements</u></p> <p>Conduits de fluides (air, eau, autres...)</p> <p>Clapets/volets coupe-feu</p> <p>Portes coupe-feu</p> <p>Vide-ordures</p>	<p>Conduits, calorifuges, enveloppes de calorifuges</p> <p>Clapets, volets, rebouchages</p> <p>Joints (tresses, bandes)</p> <p>Conduits</p>
<p><u>4-Ascenseur, monte charges</u></p> <p>Trémies</p>	<p>Flocages</p>

Fiches d'évaluation de l'état de conservation des faux-plafonds

Emplacement Chaufferie en sous-sol

Etat de surface et de dégradation	Circulation d'air	Chocs et vibrations	Résultats
Produits en mauvais état <input type="checkbox"/>			3
Produits avec dégradations locales <input checked="" type="checkbox"/>	faible <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Fort <input checked="" type="checkbox"/>	f <input type="checkbox"/>	1
		M <input type="checkbox"/>	1
		F <input type="checkbox"/>	3
		f <input type="checkbox"/>	1
		M <input type="checkbox"/>	1
		F <input type="checkbox"/>	3
Produits en bon état <input type="checkbox"/>		f <input checked="" type="checkbox"/>	1
		M <input type="checkbox"/>	2
		F <input type="checkbox"/>	3

Procès-verbaux d'analyse

Rapport(s) d'analyse(s) LEM n°07S014158-007, 008 et
n°07S014161-003 du 18 avril 2007

ACE EXPERTISES
 Mr EVEILLARD
 51 route d' Espagne
 31000 TOULOUSE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° échantillon LEM : 07S014158-007

Version du : 18/04/2007 14:52

Page 1 sur 1

Date de réception : 13/04/2007

Référence dossier : VILLE DE SAUJON

Référence échantillon : N°7 - Dalle sol - Logt Mme Ménage

Paramètres	Résultats	Normes
Phase : 1 Description visuelle <i>Description microscopique en MOLP</i> <i>Traitement de l'échantillon</i> <i>Nombre de préparations</i> © Résultat de l'analyse par MOLP	Colle jaune Matériau synthétique - 2 Pas de fibre d'amiante	MDHS 77
Phase : 2 Description visuelle <i>Description microscopique en MET</i> <i>Traitement de l'échantillon</i> <i>Nombre de préparations</i> © Résultat de l'analyse par MET	Plaque dure Traitement au tétrahydrofurane 1 Fibres d'amiante de type Chrysotile	Adaptation de la NFX 43-050



Pascal Haller
 Responsable Département Fibres et
 Poussières

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par ©.

ACE EXPERTISES
 Mr EVEILLARD
 51 route d' Espagne
 31000 TOULOUSE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX
N° échantillon LEM : 07S014158-008

Version du : 18/04/2007 14:52

Page 1 sur 1

Date de réception : 13/04/2007

Référence dossier : VILLE DE SAUJON

Référence échantillon : N°8 - Lino - Logt Ménage - RdC

Paramètres	Résultats	Normes
Phase : 1 Description visuelle <i>Description microscopique en MET</i> <i>Traitement de l'échantillon</i> <i>Nombre de préparations</i> © Résultat de l'analyse par MET	Plaque souple Traitement au tétrahydrofurane 1 Pas de fibre d'amiante	Adaptation de la NFX 43-050



 Pascal Haller
 Responsable Département Fibres et
 Poussières

ACE EXPERTISES
 Mr EVEILLARD
 51 route d' Espagne
 31000 TOULOUSE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX
N° échantillon LEM : 07S014161-003

Version du : 18/04/2007 10:51

Page 1 sur 1

Date de réception : 13/04/2007

Référence dossier : VILLE DE SAUJON

Référence échantillon : N°3 - FP - Salle de musique

Paramètres	Résultats	Normes
Phase : 1 Description visuelle <i>Description microscopique en MOLP</i> <i>Traitement de l'échantillon</i> <i>Nombre de préparations</i> © Résultat de l'analyse par MOLP	Plaque semi dure Matériau granuleux Fibres de bois - 2 Pas de fibre d'amiante	MDHS 77



 Pascal Haller
 Responsable Département Fibres et
 Poussières

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par ©.

Rapports antérieurs

Rapport APAVE n° 69004 du 21/07/97

4 - SYNTHÈSE

Nous avons recensé des calorifugeages et des faux-plafonds démontables dans vos locaux dont vous trouverez la liste sur les fiches d'examen visuel en Annexe 2.

Des prélèvements en vue d'analyse qualitative de présence d'amiante ont été effectués sur certains produits douteux, recensés dans cette même liste de l'Annexe 2.

Le résultat de l'analyse des échantillons prélevés (voir Annexe 3) fait apparaître la présence d'amiante uniquement dans les prélèvements rappelés dans le tableau ci-dessous.

N° ECHANTILLON	LOCALISATION	DESIGNATION	RESULTAT ANALYSE	ANNEXE 4 GRILLE N°	NOTATION 1-2-3 (*)	OBSERVATIONS
1	SALLE CARNOT	FAUX-PLAFOND	AMOSITE			
2	MARIE MENAGE	FAUX-PLAFOND	CHRYSOTILE			

- (*) 1 Contrôle périodique de l'état de conservation des matériaux (tous les 3 ans)
 2 Surveillance du niveau d'empoussièrement (nécessité de prélèvements d'air)
 3 Travaux.

MARIE MENAGE

17600 SAUJON

**BULLETIN DE PRELEVEMENT ET D'ANALYSE DE MATERIAU
RECHERCHE D'AMIANTE**

ECHANTILLON N° 2

Prélevé par nos soins : M. PELARD Th. le : 17 / 06 / 1997
EtablissementMARIE MENAGE
Local ou zone homogèneCHAUFFERIE
Méthode de prélèvementMANUEL
Désignation du matériauFAUX-PLAFOND
Nombre d'échantillons par local ou par zone1
Implantation des points de prélèvementPLAFOND
Aspect du matériauFIBREUX

METHODOLOGIE D'ANALYSE

Microscopie optique en lumière polarisée analysée.

RESULTAT

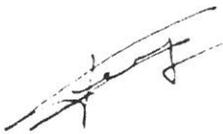
L'échantillon analysé contient de l'amiante du type CHRYSOTILE.

ROCHFORT, le 21 / 07 / 1997

Mlle Marylyn GENOT
Intervenant Service Laboratoire

M. NOWAK R.
CHEF DE BUREAU

PO



Attestation de Compétence



*** Références de Certification**
BSE, organisme certificateur, accrédité par UKAS, RVA et RAE, reconnu par le CNF EAC et le CNF EAC

ITGA - Formations
118 bis rue Eugène Pottier
CS n° 46537 - 35065 RENNES
CEDEX France

Organisme de formation déclaré sous le n° 533550678635

• Délivre le Certificat n° FS 70517 et exploite un système de management de la qualité conforme aux exigences de BS EN ISO 9001:2000 pour le domaine d'application suivant : « Conception et animation de formations sur les thèmes suivants : l'habitat de l'habitat, santé publique, santé au travail »

• Délivre une formation « Une bonne pratique du diagnostic amiante » conforme aux exigences du référentiel BSI PFDRMMAIAR de certification des formateurs délivrés par un organisme de formation selon l'arrêté ministériel du 2 décembre 2002 relatif à l'exercice de l'activité et à la formation des contributeurs techniques et techniciens de la construction effectuant des missions de repérage et de diagnostic de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante en application du décret n°96-97 du 7 février 1996 modifié.

** Décret abrégé pour être intégré au Code de la Santé Publique / première partie réglementaire / LIVRE III / TITRE III / Chapitre IV / section 2 « application à l'amiante dans les bâtiments » pour ce qui est des dispositions techniques

DMA n° 343 - REV 01
En liaison avec le DGP n° 9

Institut Technique des Gaz et de l'Air (ITGA)
118 bis rue Eugène Pottier - CS n° 46537 - 35065 RENNES CEDEX
Tél. : 02.23.44.07.20 - Fax : 02.23.42.49.54

ATTESTATION DE COMPETENCE

Je soussigné Olivier PEREZ, Directeur Général de l'ITGA, certifie que Monsieur EVEILLARD Patrice a suivi à TOULOUSE (31) la formation amiante certifiée :*

« Une bonne pratique du diagnostic amiante »

*lors de la session du 02/03/04 au 04/03/04 d'une durée de 3 jours (soit 24 heures), et a réussi le contrôle de capacité pour réaliser les missions de repérage et de diagnostic de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante en application du décret n°96-97 du 7 février 1996 modifié**.*

En foi de quoi, la présente attestation lui a été délivrée pour valoir et servir ce que de droit.

Fait à Rennes, le 11/03/04



Philippe TROYAUX
Responsable Produit Formation



Olivier PEREZ
Directeur Général




Attestation d'assurance

MM A
Cabinet
DAUBRIAC/LETRON

Assurances et placements
65, Allées Jean-Jaures
31000 TOULOUSE
Tél : 05 34 41 90 80
Fax : 05 61 63 80 86

ATTESTATION RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

La Mutuelle du Mans Assurances IARD / MMA IARD atteste que

ACE EXPERTISES est assurée par contrat n° 114 083 726

Ce contrat garantit sa responsabilité civile professionnelle, pour ses activités de :

- MESURAGE LOI CARREZ
- CONSTAT DE L'ETAT PARASITAIRE
- AMIANTE : CONSTAT, DOSSIER TECHNIQUE, REPERAGE AVANT TRAVAUX OU DEMOLITION
- PLOMB : DIAGNOSTIC, AVIS ET CONTRÔLE APRES TRAVAUX
- ETAT DES RISQUES D'ACCESSIBILITE AU PLOMB
- CONFORMITE DES INSTALLATIONS D'EAU DE CONSOMMATION (PLOMB DANS L'EAU, LEGIONELLES)
- SECURITE PISCINE
- CONFORMITE DES RESEAUX D'EAUX USEES
- * assainissement individuel
- * assainissement collectif
- RADON

Le montant de la garantie responsabilité professionnelle est fixé à 305 000 euros par sinistre et 305 000 euros pour l'ensemble des sinistres d'une même année d'assurance

Cette attestation, valable du 01/07/2006 au 30/06/07, est établie pour servir et valoir ce que de droit et n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assuré

Fait à Toulouse
le 21/11/2006



DAUBRIAC/LETRON
CABINET
65 Allées Jean-Jaures
31000 TOULOUSE
Tél : 05 34 41 90 80
Fax : 05 61 63 80 86

ACE EXPERTISES
51 ROUTE D'ESPAGNE
31100 TOULOUSE

Fiche de suivi des travaux

Date	localisation	Nature des travaux	Référence de la société effectuant les travaux	Suivi des déchets amiante	Signature

